



1. Description

Blocs de coffrage perdu en matériaux isolant de polyuréthane pour l'isolation des dalles de fondation.

2. Caractéristiques générales

- Dimension : 18/18/240 cm ou 18/36/240 cm
- Réalisation d'autres dimensions sur demande
- Poids: environ 1,70 ou 3,4 kg/mètre courant
- Isolation en polyuréthane projetée en atelier (valeur lambda : 0,023 W/m*K)

3. Texte de cahier de charges

Réalisation de coffrages perdus en polyuréthane pour l'isolation du bord du radier de fondation à l'aide d'un élément de « coffrage PAMAflex » d'Alpha Béton ou équivalent.

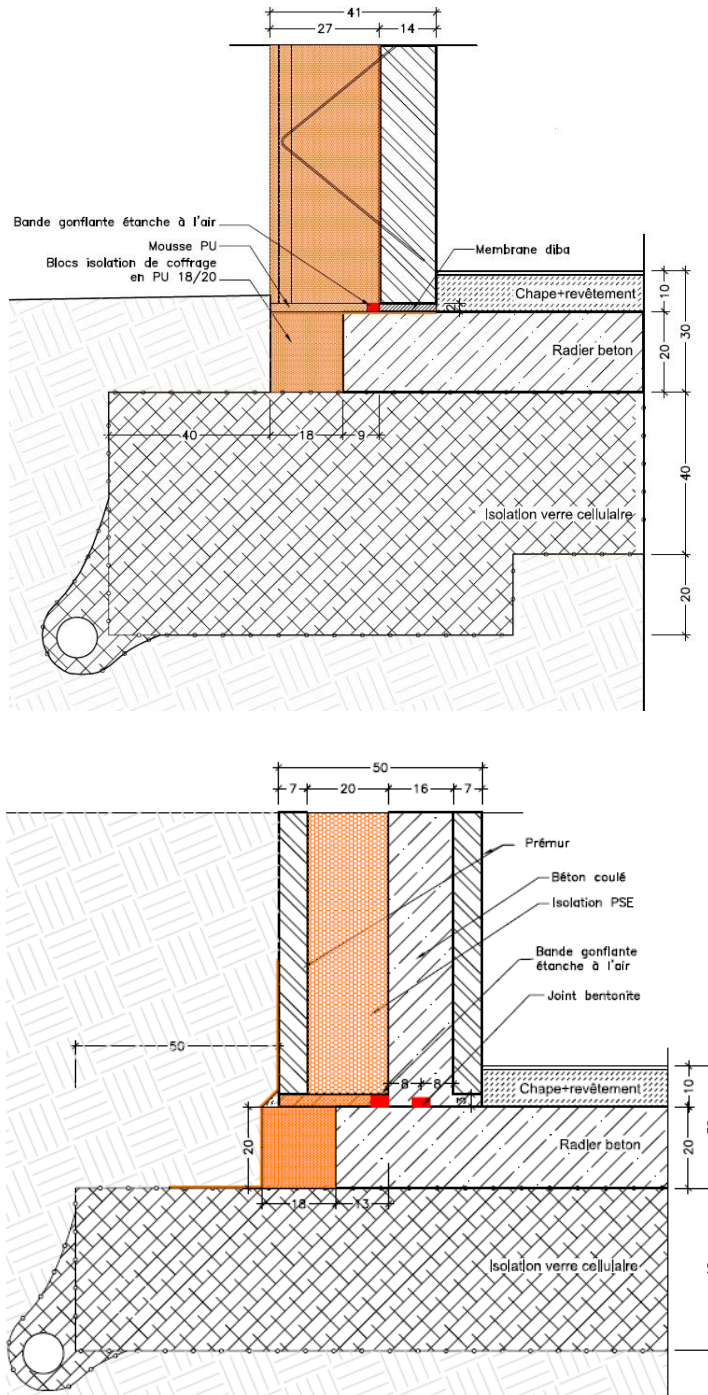
Les éléments de coffrage du bord du radier de fondation sont préfabriqués en usine et sont composés d'isolation en mousse polyuréthane projetée.

L'isolation du bord du radier de fondation a une épaisseur de 18 cm.

Ces éléments de coffrage seront pourvus de trous traversant l'élément verticalement. Ces trous sont prévus pour être traversé par une barre d'ancrage métallique qui se fixe dans le sous-coffre en gravier isolant. La jonction entre l'élément de coffrage isolant et le gravier isolant sera soigneusement remplie par du polyuréthane moussée sur chantier.

4. Mise en œuvre

Les blocs de coffrage isolant permettent de réaliser une isolation continue entre l'isolation sous la dalle de sol et les « Murs PAMAflex » ou les « Prémur Pamaflex »



Les blocs sont posés de niveau sur des appuis ponctuels et maintenus en place en enfonçant des barres d'acier au travers des trous prévus dans le bloc dans le gravier en verre cellulaire.



Le coffrage isolant du radier sera réalisé de manière continue sur tous le périmètre du radier et tous les jeux entre les blocs eux-mêmes et le gravier isolant seront fermés sur toute l'épaisseur par une mousse de polyuréthane expansible moussée sur chantier.



Attention:

Tous les renseignements indiqués dans ce document-ci, proviennent d'ouvrages de références, des normes et de notre expérience. Les renseignements et détails techniques indiqués n'engagent par contre en rien notre responsabilité. Tous les calculs de stabilité, la surveillance de chantier, la réalisation des travaux, ... sont à charge du client et sont à concevoir et à exécuter suivant les normes en vigueur, ainsi que suivant les règles de l'art de la construction.